

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 18753  
Numéro SIREN : 450 762 133  
Nom ou dénomination : Novofis

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2021 sous le numéro de dépôt 22146



**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/10/2019	et clos le	30/09/2020	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:

NOVOFIS - SIREN : 450762133

Adresse du siège social:

75 QUAI DE LA SEINE

75019 PARIS 19

Ancienne adresse en cas de changement:

*Certifié conforme à l'original*

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

**B ACTIVITE**

Activités exercées **DOMICILIATION COMMERCIALE**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION** (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%	
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité	Zone de restructuration de la défense	Zone de développement prioritaire
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) <input type="checkbox"/>			

**D IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4** (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

**G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

Comptable, conseil ou CGA :  Visa : CGA  Viseur conventionné :

Identité du déclarant:

Date: 15/01/2021 Lieu: PARIS 19

Civilité du déclarant : MME

Nom du déclarant : MESTANOGLU

Qualité du déclarant : GERANTE

**IMPOT SUR LES SOCIETES**

N° 2065 bis-SD  
2020

Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)

**ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065**

ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Si déposé néant, cochez la case :  X

**H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup> payées par la société elle-même	<b>a</b>	payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>	<b>c</b>		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	<b>d</b>		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>	<b>e</b>		
	<b>f</b>		
	<b>g</b>		
	<b>h</b>		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>	<b>i</b>		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	<b>j</b>		
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>	<b>Total (a à h)</b>		

**I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>

**J DIVERS**

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS

**K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



Désignation de l'entreprise <u>NOVOFIS - SIREN : 450762133</u>				Néant <input type="checkbox"/>			
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
				Exercice N clos le <u>30/09/2020</u>			
<b>ACTIF</b>				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	016	9 471	0	
	Immobilisations corporelles*		028	030	80 868	66 705	14 163
	Immobilisations financières* (1)		040	042			
	Total I (5)		044	048	90 339	76 177	14 163
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
		Marchandises*	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	48 553		48 553
		Autres* (3)	072	074	0		0
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	086	57 133		57 133
	Charges constatées d'avance*		092	094			
	Total II		096	098	105 686		105 686
	Total général (I + II)		110	112	196 025	76 177	119 849
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			10 000	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			1 000	
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131				
	Report à nouveau		134			20 817	
	Résultat de l'exercice		136			14 147	
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142			45 964	
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (3)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			47 242	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)		169	913		26 642	
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176			73 885		
Total général (I + II + III)		180			119 849		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		6 352	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



## B – RÉSULTAT FISCAL

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 241			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i> )	986		ZFU-TE (44. <i>octies</i> et <i>octies</i> A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i> )	981		JEI (44. <i>sexies</i> A)	989			
	ZRD (44. <i>terdecies</i> )	127		ZRR (44. <i>quindécies</i> )	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodécies</i> )	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. <i>undécies</i> )	990			
	ZFA (44. <i>quaterdecies</i> )	345		Investissements outre-mer	344			
	BUD (art. 44 <i>sexdecies</i> )	992		Zone de développement prioritaire (art 44. <i>septdecies</i> )	993			
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> )			655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> A)			643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> B)			645			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> C)			647			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> D)			648			
Déduction exceptionnelle (simulateur de conduite)			641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	16 388	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables * ..... 1.446, dont imputés sur le résultat :					360	1 446	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	14 942	372	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2020  
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DECLARATION  
PAR TELEDEC.FR

Formulaire obligatoire (article 502 Sepvies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **NOVOFIS - SIREN : 450762133**

Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410	9 471	412	0	414		416	9 471	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		446			
	Installations générales agencements divers	450	48 614	452	0	454		456	48 614	456			
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	25 902	472	6 352	474		476	32 254	476			
Immobilisations financières		480		482		484		486		486			
TOTAL		490	83 987	492	6 352	494		496	90 339	496			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	9 471	502	0	504		506	9 471	506			
	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	38 837	542	815	544		546	39 652	546			
	Matériel de transport	550		552		554		556		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	25 902	562	1 151	564		566	27 053	566			
TOTAL		570	74 210	572	1 967	574		576	76 177	576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1												
	2												
	3												
	4												
	5												
	6												
	7												
	8												
	9												
	10												
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERSDésignation de l'entreprise : NOVOFTS - SIREN : 450762133Néant \***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	1 446
Déficits imputés	983	1 446
Déficits reportables	984	0
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	0

**III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	581
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: NOVOFIS - SIREN : 450762133		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le: 01/10/2019 et clos le: 30/09/2020		Données en nombre de mois : 12
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectif moyen du personnel * :		376
Dont apprentis		657
Dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	214 688
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
	<b>TOTAL 1</b>	106 214 688
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	5 521
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
	<b>TOTAL 2</b>	144 5 521
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	53 884
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	58 325
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
	<b>TOTAL 3</b>	152 112 210
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	107 999
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117	107 999

**Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	214 688 Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	01/10/2019 160 30/09/2020
Date de cessation		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE NOVOFIS - SIREN : 450762133

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom complet MESTANOGLU SARAH

Nom marital  % de détention 44 Nb de parts ou actions 44

Naissance : Date 01/01/1972 N° Département 99 Commune EDRENIT Pays TR

Adresse : 15 QUAI DE L OISE

75019 PARIS

Titre (2) M Nom complet ULU AHMET

Nom marital  % de détention 35 Nb de parts ou actions 35

Naissance : Date 25/02/1959 N° Département 99 Commune ANAMUR Pays TR

Adresse : 15 QUAI DE L OISE

75019 PARIS

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom complet   
Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
Adresse :

Titre (2)  Nom complet   
Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
Adresse :

**Procès-verbal des délibérations**  
**de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22/03/2021**

**SARL NOVOFIS**  
**75, quai de la Seine**  
**75019 - PARIS**  
**SIRET : 450 762 133 00012**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux mars, à 17h00.

Les associés de la société NOVOFIS se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation régulière de la gérance, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 30.09.2020
- QUITUS A LA GERANCE
- AFFECTATION DU RESULTAT
- POUVOIRS A CONFERER

La séance est ouverte sous la présidence de Mme MESTANOGLU -ép-ULU Sarah, gérant en exercice ; laquelle constate que sont également présents en dehors d'elle-même propriétaire de 44 parts, M. ULU Ahmet, propriétaire de 35 parts et M. MESTANOGLU Murat, propriétaire de 21 parts ; que le total des parts sociales représentées est de 100, soit la totalité des parts composant le capital social.

En conséquence, la présidente déclare l'assemblée régulièrement constituée et comme pouvant valablement délibérer et prendre ses décisions puisque réunissant plus de la moitié des parts sociales.

Puis, elle dépose sur le bureau de l'assemblée les documents nécessaires aux délibérations, étant observé que ceux-ci ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, pendant le délai requis par les dispositions légales, réglementaires et statutaires, notamment :

- \* Les comptes annuels dressés au 30.09.2020,
- \* Le rapport de gestion de la gérance,
- \* Le texte des résolutions proposées.

Elle donne lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion en invitant les associés à examiner une nouvelle fois les comptes annuels. Un échange de vues intervient, au cours duquel la présidente fournit tous renseignements et explications complémentaires.

Puis, personne ne demandant plus la parole, elle met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour:

**Première résolution**

Après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance, examiné les comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2020 et en avoir délibéré; la collectivité des

associés approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir :

Total du bilan :	119 849 €
Total des produits d'exploitation :	220 209 €
Total des charges d'exploitation:	204 059 €
Résultat d'exploitation : Bénéfice :	16 150 €
Produits exceptionnels :	239 €
Impôts sur les bénéfices :	2 241 €
Résultat fiscal : Bénéfice:	14 147 €

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.***

### **Deuxième résolution**

Comme conséquence des résolutions qui précèdent, la collectivité des associés donne Quitus de sa gestion à Mme ULU Sarah au titre de l'exercice sur les comptes duquel ils viennent de se prononcer.

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.***

### **Troisième résolution**

Après avoir délibéré et sur proposition de la gérance, la collectivité des associés décide d'affecter le résultat fiscal de l'exercice clos le 30.09.2020 et le bénéfice reporté distribuable, soit le montant total de 34 964 euros comme suit :

- 34 000 euros à titre de dividendes aux associés. Chaque associé recevra un dividende unitaire de 340 euros,
- Le solde de 964 euros sera affecté au Report à Nouveau.

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.***

### **Quatrième résolution**

La collectivité des associés confère tous pouvoirs à la gérante à l'effet d'effectuer ou de faire effectuer tous dépôts et formalités qu'il appartiendra.

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.***

## **CLOTURE DE SEANCE**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la présidente lève la séance à 18h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé de tous les associés présents, après lecture, pour servir et valoir ce que de droit.

Mme ULU Sarah

M. ULU Ahmet

M. MESTANOGLU Murat



